



## ARBRE DES CAUSES

# METHODE D ANALYSE DES INCIDENTS, DES ACCIDENTS DE TRAVAIL ET DES MALADIES PROFESSIONNELLES

PUBLIC	PRÉ-REQUIS
<p>Tous les salariés amenés à occuper des fonctions pour participer à des enquêtes en cas d'incident ou de maladie sur le lieu de travail, ou pour se charger des activités de protection et de prévention des risques professionnels</p>	<p>Aucun</p> <p><b>Références réglementaires:</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ <u>Prévention</u> : Articles L4111-1 à L4143-1 et R4121-1 à R4143-2 du Code du Travail.</li><li>✓ <u>Formation à la sécurité</u> : Articles L4141-2 et R4141-3 du Code du Travail.</li><li>✓ <u>CHSCT</u> : Articles L4611-1 à L4614-16 et R4612-1 à R4614-36 du Code du Travail.</li></ul>

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

### ETUDE DE CAS

#### OBJECTIF

A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable d'effectuer des analyses d'incidents ou d'accidents et d'en tirer les conclusions pour proposer des actions correctives et préventives

#### DURÉE

7 heures, 1 jour.

#### LIEU DE FORMATION

Voir convention.

#### DATE

Voir convention.

## NOMBRE MINIMUM ET MAXIMUM DE STAGAIRES PAR SESSION

Minimum : 1 - Maximum : 10

## FORMALISATION A L 'ISSUE DE LA FORMATION

Remise d'une attestation de formation.

## SUIVI DE LA FORMATION

Feuille de présence.

## MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

formateur spécialisé en prévention Salle, tables et chaises, Mur clair pour projection, Tableau papier ou tableau effaçable.

## JOUR 1

### Enseignements Théorique

1. Définitions du Code de la Sécurité Sociale :
2. Accident de travail.
3. Accident de trajet.
4. Maladie professionnelle et à caractère professionnel.
5. Statistiques AT/MP en France.
6. Diagramme « Arbre des Causes » et autres méthodes.
7. Méthodologie de l'enquête :
8. Le recueil des données.
9. La reconstitution de l'enchaînement des faits.
10. La transcription des faits.
11. Le choix et le suivi des actions.
12. Vidéos.

### Enseignements Pratiques

13. Etudes de cas :
14. Analyses d'accidents de travail et réalisation d'arbres des causes à partir de vidéos d'accidents de travail adaptées à cet exercice.
15. Travail individuel et en groupe.

### SAS WS CONSEILS

SIRET 894 117 589 00024 – TVA intracommunautaire FR42 894 117 589  
Organisme de Formation N° 11922415392  
22, rue Madeleine Michelis – 92 200 Neuilly-sur seine - Tél : 01 87 44 28 29